



Mon ex belle mere m'empeche d'appeler mes 2 fille

Par **Galy**, le **19/07/2014** à **17:51**

bonjour,

je me suis séparé il y a plusieurs années avec mon ex-conjoint nous avons eu 2 filles ensemble, j'ai obtenu la garde du mardi au dimanche midi et le père du dimanche midi au lundi soir

pour les vacances scolaires nous faisons moitié moitié comme le dit le jugement du tribunal

J'ai déjà eu des altercations avec la mère de mon ex conjoint ainsi que des actes de violence de sa part sur moi

j'ai déposé une main courante, il en résulte qu'elle n'a plus le droit de m'appeler ni de s'approcher de mon domicile pour son mois de vacances le père a envoyé nos filles chez sa mère (grand mère des filles)

aujourd'hui j'ai tenté d'appeler chez cette femme afin de parler à mes filles, sans succès elle a raccroché au nez

puis elle a appelé à la maison en me disant qu'elle m'interdisait d'appeler mes filles pendant le temps qu'elles sont chez elles

as-elle le droit en tant que grand mère de m'interdire d'appeler mes filles?

merci de votre intérêt à mon problème

Par **domat**, le **19/07/2014** à **18:12**

bjr,

vous avez le droit d'appeler vos filles car vous avez l'autorité parentale.

par contre la grand mère n'a aucun droit sur vos filles.

ça c'est la théorie, en pratique il est difficile d'interdire à une personne de raccrocher son téléphone.

la grand mère peut refuser les appels de votre part à son domicile.

vous pouvez peut-être appeler vos filles à un téléphone public à proximité de vos filles.

cdt

vous pouvez déposer une plainte (une main courante ne sert pas à grand chose).

cdt

Par **Galy**, le **20/07/2014** à **00:39**

Bonsoir

Donc nous sommes d'accord elle n'a aucun droit

Quelle recours puis je avoir pour avoir mes filles au téléphone??

Mercu

Par **mayabees**, le **20/07/2014** à **08:46**

Bonjour Madame,

Je ne sais pas quel âge ont vos filles. Un solution toute simple s'offre à vous, achetez-leur un portable ; ainsi vous pourrez les joindre quand bon vous semble en prenant soin de leur fixer une heure d'appel. Ainsi vous détournerez le problème. Bon courage à vous.

Par **Galy**, le **20/07/2014** à **11:52**

Bonjour

Mes filles ont 6 et 7 ans sa fais jeunes pour un telephone

Par **mayabees**, le **20/07/2014** à **13:01**

En effet,mais si c'est la seule solution pour rester en contact ... Moi, perso je le ferais. Bonne continuation